

Le nouveau Secrétaire provincial.—Le nouveau secrétaire provincial, M. J. E. Robidoux, député de Chateauguay, a prêté le serment d'office, vendredi dernier, au palais législatif. Après la prestation du serment, Son Honneur le lieutenant-gouverneur a remis au nouveau secrétaire le grand sceau de la province. Son Honneur a félicité et remercié l'honorable M. Gagnon des services distingués qu'il a rendus pendant son passage aux affaires. S'il faisait si bien, que ne l'a-t-on gardé ?

M. Robidoux est âgé de quarante-six ans, est avocat et docteur en droit.

Nouveau scandale.—L'année 1890, restera célèbre par le grand nombre de scandales qu'elle aura vu éclore. Après le scandale du *Table Rock* est venu le scandale *Rykert*; arrive maintenant le scandale *McGreevy*. Voici comment il a éclaté.

Le *Canadien* du 30 avril a publié deux déclarations, l'une de O. E. Murphy, l'autre de Robert H. McGreevy, tous deux autrefois membres de la raison sociale Larkin, Connolly & Cie chargée de l'exécution d'immenses travaux publics dans le port de Québec et ailleurs, depuis une dizaine d'années. O. E. Murphy et Robert H. McGreevy déclarent que M. Thomas McGreevy, député fédéral, de Québec-Ouest, a tenu une ligne de conduite scandaleuse, en profitant de sa position de commissaire du port de Québec et de député ami du gouvernement fédéral, pour se faire payer, par la compagnie chargée des travaux du port, des sommes énormes, soit directement, soit indirectement par son frère Robert, un des associés de Larkin, Connolly & Cie.

Il est dit dans la déclaration de O. E. Murphy que pour la somme de \$25,000, M. Thomas McGreevy obtint pour la compagnie 35 cts par verge pour creusage de 800,000 verges cubes, au lieu de 27 cts, prix fixé d'abord.

Depuis ces déclarations les journaux libéraux et conservateurs sont aux prises, et la justice a été saisie de l'affaire, MM. Tarte, McGreevy et Murphy ayant été pour suivis pour libelle criminel. Qui vivra verra.

Shérif de Montréal.—M. L. O. David qui avait accepté la position de shérif de Montréal, l'a abandonnée, et annonce qu'il se retire de la vie politique pour consacrer tout son temps à sa famille et à sa profession.

M. Rosaire Thibaut est nommé shérif à Montréal.

Sacre de Mgr Blais.—Monseigneur Blais sera consacré dimanche prochain. Le prélat consécrateur sera Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté de NN. SS. Lorrain et Bégin; le sermon de circonstance sera prononcé par S. G. Mgr Langevin. Les évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa seront présents à cette imposante cérémonie.

Le dîner officiel est offert par le séminaire de Québec, qui est heureux de pouvoir donner cette marque de sympathie à l'un de ses anciens membres auxiliaires.

Séminaire de Chicoutimi.—S. G. Monseigneur l'évêque de Chicoutimi vient de publier un mandement établissant une quête annuelle en faveur de son séminaire. Mgr

Bégin rend, en passant, un juste tribut d'éloges à son prédécesseur, Mgr Racine, fondateur du séminaire de Chicoutimi, et à S. E. le cardinal Taschereau qui a grandement contribué à cette fondation.

La conférence de Berlin.—La fameuse conférence de Berlin est terminée depuis la fin de mars, mais la question sociale dont elle s'est occupée n'est pas encore résolue définitivement. Les grandes démonstrations ouvrières du premier de mai, n'ont pas beaucoup avancé les affaires des ouvriers, et les grèves se produisent de nouveau chaque jour dans différents pays de l'Europe et de l'Amérique.

Comme le faisait remarquer le Souverain Pontife, dans sa lettre à l'empereur d'Allemagne "l'heureuse solution d'une question aussi grave requérait, outre la sage intervention de l'autorité civile, le puissant concours de la religion et la bienfaisante action de l'Eglise....."

"La religion apprendra au patron à respecter dans l'ouvrier la dignité humaine et à le traiter avec justice et équité. Elle inculquera dans la conscience du travailleur le sentiment du devoir et de la fidélité, et le rendra moral, sobre et honnête."

Si l'on voulait écouter l'Eglise au lieu de l'ostraciser, on ne verrait plus de guerres entre les patrons et les ouvriers, entre les pauvres et les riches.

Les élections municipales à Paris.—A Paris les élections municipales occupent les esprits. Les candidats sont de diverses nuances, les uns religieux, les autres impies; il y a aussi les candidatures ouvrières qui réclament l'abolition du traitement municipal, et le rétablissement des religieuses dans les hôpitaux. Les infirmières laïques, qu'on a si malheureusement substituées aux sœurs, ont si souvent bu le rhum et le vin destiné aux malades, banqueté et dansé avec les internes, sous les yeux des mourants, et accompli mille autres exploits de cette force, que les ouvriers sont fatigués d'un régime qui coûte annuellement des millions et qui ne donne pas d'autre avantage que d'être mal soigné, et volé par dessus le marché.

Les Récollets en Canada (Suite).—A la demande des Récollets, les jésuites furent appelés en 1625, à venir partager leur travaux. Les supérieurs de la province de Saint-Denis s'adressèrent aux pères de la compagnie de Jésus, plutôt qu'à d'autres corps religieux parce que les deux ordres avaient toujours eu la plus grande sympathie. Les jésuites acceptèrent avec joie la proposition de passer en la Nouvelle-France, mais plusieurs des associés ne virent pas cet arrangement d'un aussi bon œil. Plusieurs étaient huguenots, et aimaient assez peu les ordres religieux. On avait toléré les pauvres récollets, mais on redoutait les jésuites qui avaient de puissants protecteurs à la cour, et qui sauraient bien, au besoin, faire parvenir leurs plaintes au pied du trône.

Il fallut cependant céder à la volonté du vice-roi, le duc de Ventadour, et les PP. Charles Lallemant, Jean de Bréboef, Ennemond Masso et deux frères, s'embarquèrent pour le Canada en 1625.